

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la CAE

SCOP et CAE agricoles : un autre rapport au capital et à la protection sociale

Objectifs de la formation

Connaître le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) agricole.

Enjeux

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables. Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.

Déroulé

La formation aura pour support la visite de la Ferme des Volonteux, pionnière en France sur l'expérimentation de cette nouvelle forme juridique en agriculture.

Matin :

Historique de la création du projet de la Ferme des Volonteux
Organisation de la production / de la commercialisation
Le modèle de la SCOP en agriculture
Le modèle de la CAE en agriculture
Comprendre les enjeux du passage d'une SCOP à une CAE
Avantages et inconvénients des statuts au niveau juridique, fiscal, social, comptable, administratif.
Témoignage d'un.e associé.e qui a intégré la ferme récemment

-Pause déjeuner-

Après-midi :

Visite de la ferme
Témoignage d'un.e associé.e qui est là depuis le début du projet
Quelle gouvernance dans le modèle SCOP/CAE ?
Quelle organisation de la vie collective et du travail collectif ?
Quel modèle de développement : grossir ou essayer ?

Conclusion

La SCOP/CAE : un modèle d'entreprise agricole résiliente ?

Supports fournis pendant la formation :

- statuts types
- fiche de paye
- contrat CESA
- contrat CAPE

Dates, lieux et intervenants

20 janv 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Les Volonteux

26760 Beaumont-lès-Valence

Rémy LEGER

Gérant de la ferme SCOP CAE des Volonteux

Pauline RAGUENET

Accompagnatrice installation à l'ADEAR de la DROME

Financier(s)



Fonds social européen

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :

ADEAR DROME c/o l'usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26400 CREST

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 15/01/2021

Tarifs

Coût de la formation : 75€ + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40€ ou prix libre pour les petits budgets). Le coût de la formation peut-être financé par le fond de formation VIVEA.

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET

pauline.raguenet@adeardrome.fr

ADEAR de la DROME

c/o Usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26 400 CREST

Repas tiré du sac, port du masque obligatoire.